

SITE INSCRIT
Arrêté du 25 mai 1934.**CRITÈRE :** Scientifique**TYPLOGIE :**
Monument naturel**MOTIVATION DE PROTECTION**
« Intérêt que présenterait l'inscription sur la liste des monuments et des sites des sources de la Somme, à Fonsomme et de l'Escaut, à Gouy »
(Extrait de la délibération de la Commission du 9 octobre 1933)**DÉLIMITATION-SUPERFICIE**
1,29 hectares.**PROPRIÉTÉ PRIVÉE.****AUTRES PROTECTIONS :**
Néant.

La mise en scène de la source à l'extérieur du périmètre

Plusieurs sources pour un seul fleuve

Le fleuve Somme prend sa source près du village de Fonsomme, dans le Vermandois, au pied de l'ancienne abbaye des religieuses de Fervaques. Après un parcours de 245 kilomètres, il se jette dans la Manche à Saint-Valery-sur-Somme. L'étymologie latine renseigne sur la nature des lieux. Le nom de Fervaques vient de *Ferventes aquae* (les eaux bouillonnantes) et celui de Fonsomme vient de *Fontis Somene* (source de la Somme).

« Fonsomme est un gros village assis sur la dernière pente d'un coteau, d'où l'on descend à un bouquet de grands arbres entourant une vaste ferme appelée Fervaques, édifiée sur les ruines d'une abbaye célèbre. Là naît le fleuve de Ham, d'Amiens et d'Abbeville.

- C'est donc à Fervaques que vous allez, me dit le cocher, quand je lui indique la route. Il n'y a pas de source ici !

Nous descendons cependant, et là, à deux pas de la ferme, je montre au bonhomme ébahi le bassin dans lequel les premières eaux de la Somme débouchent par de nombreuses fontaines.

- J'ai pourtant mené bien du monde à Fervaques, me dit-il, jamais je n'ai pensé à regarder sous ces arbres.

Il n'est pas le seul Saint-Quentinois ignorant ainsi une des curiosités de la Picardie, car la source mérite ce nom. Certes, il ne faut pas chercher le site grandiose de Vaucluse, la masse superbe des eaux de la Touvre, ni les cascades de la Loue et du Lison, mais bien des cours d'eau plus importants que la Somme n'ont pas de sources aussi abondantes et pittoresques. Dans un bassin arrondi, sorte de conque produite par l'érosion de la craie, dort un petit lagon entouré d'ormes superbes, dont les racines noueuses, mises à nu plongent dans la roche friable. Entre ces souches, par de mignonnes cavernes ouvertes dans la roche tendue, vingt ou trente ruisselets viennent alimenter le lagon transparent où des bandes de canards laissent des traînées blanches en remuant la vase. Le bassin se resserre, il s'en échappe un fort ruisseau qui s'en va dans un lit étroit, entre les peupliers.»

ARDOUIN-DUMAZET (V.-E.), *Voyage en France*, 19^e série, Région du nord, Paris, Berger-Levrault Ed., 1899





FONSOMME
535 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
· parcelle agricole clôturée
· Mise en scène à l'extérieur du site

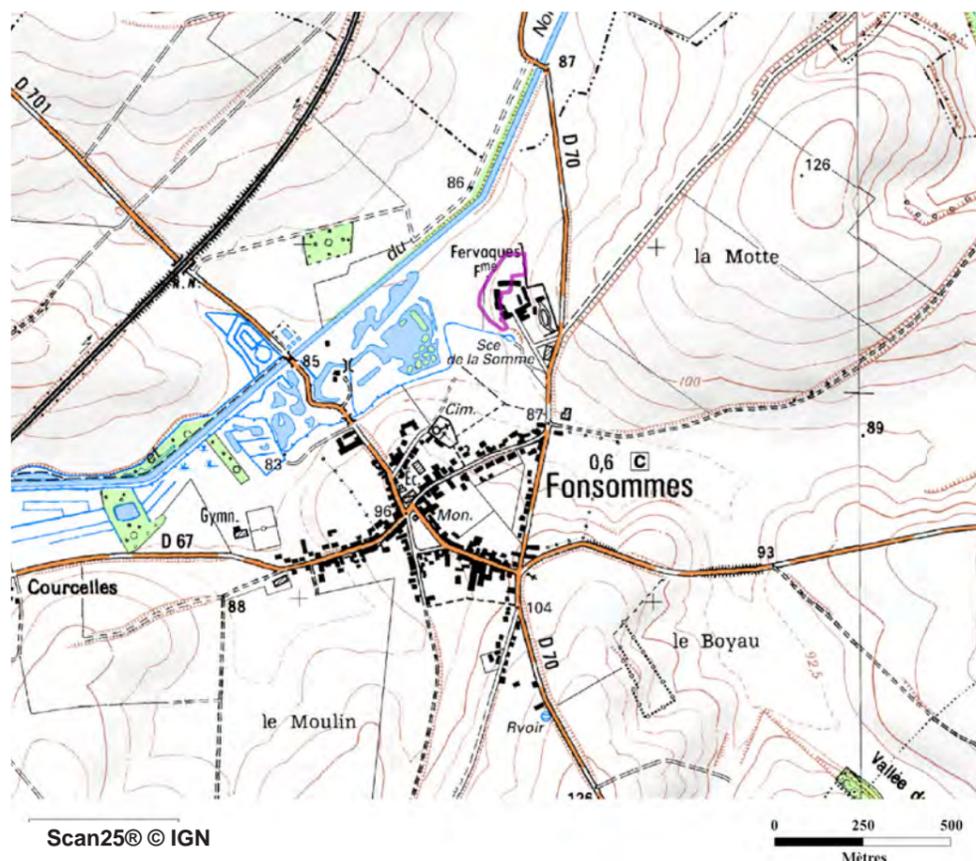
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
· Pâturage

SIGNALÉTIQUE :
· panneau signalétique au niveau du parking aménagé (Conseil Général de l'Aisne, Conseil Régional de Picardie) Fonsomme « signifie source de la Somme, qui prend sa source ici au pied de l'ancienne abbaye de Fervaques datant de 1140. Se jette dans la Manche à Saint-Valery après un parcours de 245 km. A travers la Picardie ».

MUTATIONS :
· Etat du site : intact
· Pressions : inexistante

ENJEUX-PRÉCONISATIONS
Les aménagements réalisés contribuent à la pérennité du site inscrit, mais entretiennent la confusion sur l'implantation réelle de la source. L'intérêt du site reste marginal. Il peut se justifier, comme le suggérait la Commission des Sites de 1933, par sa complémentarité avec la source de l'Escaut, à Gouy. Celle-ci n'a cependant pas fait l'objet d'inscription au titre des sites.

POUR EN SAVOIR PLUS
· L'abbaye de Fervaques, site internet de la commune de Fonsomme
· Abbaye Notre-Dame de Fervaques, data.bnf.fr



Une ancienne abbaye

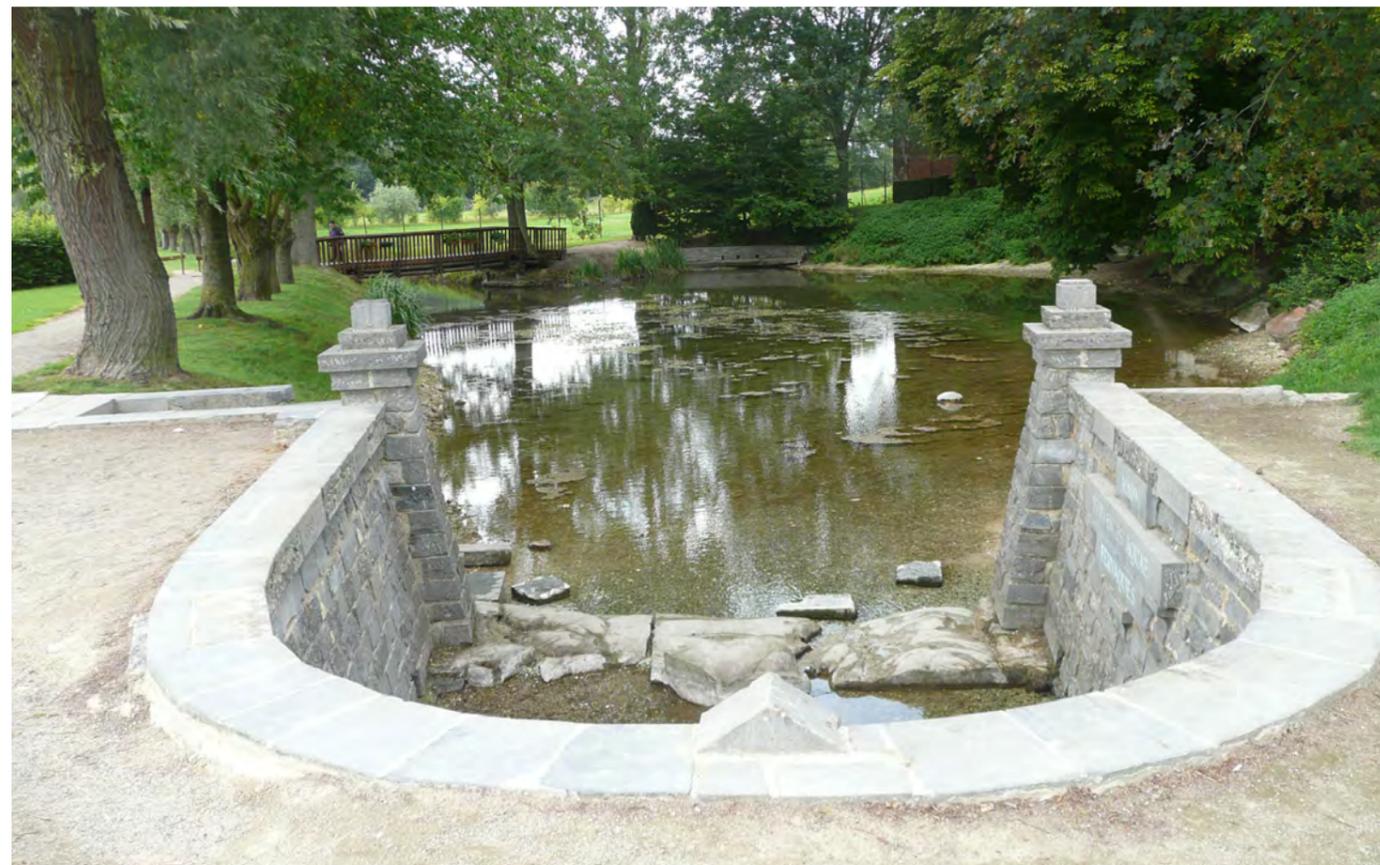
A l'est de la parcelle protégée, les bâtiments de la ferme sont implantés sur l'emplacement de l'abbaye Notre-Dame de Fervaques, fondée sur ce site en 1140 par Rainier, seigneur de Fonsomme, sénéchal de Vermandois. Le site fut choisi pour l'abondance de ses sources, mais à partir du XIV^e siècle, l'abbaye fut attaquée et reconstruite à plusieurs reprises au cours de guerres incessantes. A la Révolution, les bâtiments furent vendus comme bien national. Quelques bâtiments de l'abbaye servent encore pour la ferme.

Une mise en scène à l'extérieur du périmètre

La source de la Somme ne présente pas en elle-même de caractère monumental particulier. La parcelle protégée est une terre agricole privée clôturée cultivée en prairie au pied de la ferme. La mise en valeur de l'événement est réalisée à l'extérieur du périmètre protégé.

Depuis 1983, un aménagement paysager met en scène la naissance de la rivière. A l'écart de la route départementale a été créé un parking accompagné d'une aire de pique-nique, dotée de mobilier en rondins de bois. Au-delà du talus engazonné, une mare d'eau claire et un monument de granit bleu symbolisent l'émergence de la source. L'ouvrage est un mur en forme de fer à cheval sur le couronnement duquel sont inscrits les noms des principales villes qui jalonnent le parcours de la Somme : Saint-Quentin, Ham, Péronne, Amiens, Abbeville et Saint-Valery.

Au pied du mur s'échappe une douzaine de filets d'eau. Mais avec une impertinence légère, d'autres ruisseaux indociles se plaisent à émerger des autres bords de la mare, comme pour rappeler aux visiteurs à prendre garde à l'authenticité des sources de vérité. Une vasque néo-classique et une plaque fondatrice tranchent la question pour les indécis. Le lieu est calme. La mare est claire, peu profonde, bordée de saules, de cerisiers et de marronniers.



En haut à droite : l'évocation de la source de la Somme (hors périmètre)
- En bas, à droite : la Somme (hors périmètre)